

L'HEBDO CULTURE, TÉLÉ, SOCIÉTÉ

les Inrockuptibles

DU 29 MAI AU 4 JUIN 2002 - N° 340

FESTIVAL DE CANNES
le palmarès officiel et le nôtre

EMINEM
l'Amérique d'en bas
expliquée aux parents

DEVOIRS POLITIQUES
où sont passés les étudiants et
les lycéens mobilisés le 1^{er} Mai ?

THE BREEDERS
retour en garces



DJ SHADOW
ET LES MYSTERES DE
SAN FRANCISCO

www.lesinrocks.com

TOUS LES MERCREDIS 2,90 €

M 01154 - 340 - F : 2,90 €



ISSN 0298-3798 - Belgique 3,30 € - Suisse 5,30 CHF - Luxembourg 3,30 € - Maroc 38 MAB - Canada 5,50 CAD - Portugal cont. 3,50 € - Royaume-Uni 2,60 GBP - Espagne 3,60 € - Grèce 3,60 € - Italie 3,60 € - PDM/A 4,30 €

UN PROJET ÉDUCATIF, TÉLÉMAQUES, MOBILISE AVEC SUCCÈS LE REGARD CRITIQUE DES JEUNES SUR LA TÉLÉVISION

l'école des téléphiles

La traditionnelle explication de texte scolaire dépasse de nos jours le cadre strictement littéraire. Les collégiens se frottent désormais à l'analyse de l'image, sous toutes ses formes – plastique, télévisuelle, cinématographique –, en partant d'un constat simple : toute image a un sens, qu'il convient de déchiffrer. La télé, vecteur principal de connaissances, surtout pour les jeunes socialement défavorisés, est ainsi un média à prendre au sérieux, ne serait-ce que pour en condamner le vide abyssal. Savoir regarder, définir ce qu'elle exprime, cache ou révèle, mobilise un ensemble de procédures qui dépassent le stade de l'impression brute. C'est pour associer les élèves à ce travail de décryptage que l'association Savoir au présent a mis en place depuis une petite dizaine d'années le programme éducatif Télémaques, qui vise,

comme le souligne le coordinateur du projet Olivier Le Vaillant, à "former le regard des jeunes face au défilement des émissions de télévision". Soutenu par Arte, France 2 et France 3, Télémaques propose aux écoles, collèges et lycées, une réflexion pédagogique à partir de documentaires sélectionnés : quatre ont été présentés cette année, dont le film de Dominique Deluze, *Royal de Luxe, retour d'Afrique* et celui d'Evelyne Ragot, *Nalan Turkeli, une femme des bidonvilles*.

Un travail au long cours s'engage avec les enseignants soucieux d'élargir leurs horizons éducatifs. Anne Lasserre, professeur de lettres au lycée Louise-Michel de Bobigny en Seine-Saint-Denis, a ainsi élaboré avec une classe de seconde un travail de lecture et de compréhension du remarquable documentaire d'Henri de la Tour, *Mise en examen*, diffusé sur France 2 en février 2001. L'occasion pour le groupe de s'interroger sur la justice, ses codes, ses règles, mais aussi et surtout sur la manière de rendre cette complexité à l'image. En visionnant de nombreuses fois le film, en se penchant sur les intentions du cinéaste, le récit du tournage, les conditions de pro-



duction, les élèves se familiarisent avec l'écriture audiovisuelle. Ce que le réalisateur a pu constater en se rendant le 15 mai dernier dans leur classe pour répondre à leurs questions et y découvrir un vrai discernement : "A côté de tous les reportages sur l'in-

securité, celui-là est mieux réalisé", affirme un jeune avisé, pourtant plus exposé aux discours simplificateurs du tout-venant télévisuel qu'aux films soignés et complexes sur la réalité sociale. Alors que la prof de français s'appête à tourner avec quelques élèves un film sur le thème de l'altérité, Henri de la Tour insiste sur deux impératifs : la rigueur du dispositif de filmage et la juste distance à trouver face aux individus filmés. Deux règles de base que semblent prêts à assimiler ces novices de l'image, conquis par un nouveau territoire créatif. Ou comment un projet éducatif décloisonne le regard, ouvre des perspectives, loin de l'éternelle rengaine sur la télé comme machine à abrutir les adolescents.

Jean-Marie Durand

Savoir au présent : tél. 01 46 71 69 61.

DÉBAT D'IDÉES

> SÉRIES EN COLLOQUE

Après le roman, les sciences sociales ou la psychanalyse, les séries télé ont à leur tour droit à un colloque. Cerisy-la-Salle, temple des débats d'idées, accueille les spécialistes du genre entre le 14 et le 21 août prochain. Renseignements au 01 45 20 42 03, ou sur le site www.cciic-cerisy.asso.fr

MUSIQUE INTERNATIONALE

> PRIX RFI

Radio France Internationale vient de décerner ses prix maison destinés à promouvoir des musiciens émergents. Le jury du prix RFI Musiques du monde a désigné comme lauréat 2002 Rajery, artiste malgache. Le jury du prix RFI Musiques électroniques a élu Random Logic, un groupe slovène.

2001, L'ODYSSÉE DE LA TÉLÉ

> LES DOSSIERS DE L'ÉCRAN

Télévision française : la saison 2001 dresse, sous la houlette de Christian Bosséno, un panorama complet des œuvres de création et programmes divers (bons ou mauvais...) diffusés sur les chaînes nationales l'année dernière. Un outil pratique qui contribue à l'édification d'une véritable mémoire de la télévision. *Télévision française : la saison 2001* (L'Harmattan, 368 pages, 30 €)

AUDIMAT

> LA TÉLÉ SCOTCHE

Audience record depuis 1989 pour la télé en avril : 3 heures et 33 minutes par jour en moyenne. Selon le Syndicat national de la publicité télévisée, "la forte actualité politique a amplifié la tendance de fond d'une audience télé en hausse continue depuis plusieurs mois."

LE PENTAGONE COLLABORE À UNE SÉRIE SUR LA JUSTICE MILITAIRE fiction réelle au tribunal

Il n'y a que dans une série télé que les troupes américaines en Afghanistan ont pu capturer le numéro trois d'Al-Qaida, l'un des cerveaux des attaques du 11 septembre. Et il n'y a que dans une série télé que l'on peut se faire une idée de ce à quoi ressembleront les tribunaux militaires que comptent mettre en place les Etats-Unis. Cette série, c'est *JAG (Judge Advocate General)*, le nom officiel des avocats de l'armée américaine). Le dernier épisode, diffusé le 30 avril dernier sur CBS, a été réalisé avec le concours du Pentagone, qui a fourni aux scénaristes les détails de la procédure que suivront les tribunaux militaires. Au grand dam des analystes politico-militaires enrégés de la presse américaine qui n'y avaient pas eu accès... Arrêté lors de la bataille de Mazar-I-Sharif, Mustafa Atif, l'accusé fictif, doit être le pre-

mier jugé dans un tribunal militaire aménagé à bord d'un porte-avions. Il est défendu par un amiral et son adjoint, avocats commis d'office. Les procureurs, comme les juges, sont aussi des juristes de l'armée américaine. Sans que les producteurs aient pu l'anticiper au moment de l'écriture, l'épisode trouve plusieurs échos dans l'actualité. On apprend ainsi que l'accusé a été placé sous des lampes phosphorescentes, afin de l'empêcher de dormir, soumis à de brusques changements de température, et qu'on lui a fait prendre un "sérum de vérité". Une semaine plus tôt, dans la réalité, William Webster, ancien directeur de la CIA et du FBI, en préconisait l'administration aux détenus de Guantanamo peu coopératifs. L'épisode a aussi été diffusé alors que se prépare le procès

de Zacarias Moussaoui, le "vingtième pirate de l'air". Dans l'épisode de *JAG*, l'arrogant leader d'Al-Qaida avoue être l'homme recherché. Le regard haineux, il renvoie les attaques du 11 septembre aux bombardements américains en Irak et affirme que "chaque personne morte ce jour-là a eu exactement ce qu'elle méritait". Du côté du réel, Zacarias Moussaoui compte bien profiter de son procès pour faire du prosélytisme... A la surprise de la juge, il a déjà demandé à prendre la parole pour renvoyer ses avocats et prier pour la destruction de l'Amérique. *JAG* n'est jamais qu'une fiction. Reste que les caméras étant interdites dans les tribunaux militaires américains, tout porte à croire que la série façonnera l'opinion publique. Le Pentagone a préféré participer. Guillemette Faure